

Travail en hauteur - port du harnais Ref : MOD_2020107

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

Toute personne ayant à effectuer ou à accéder à des travaux en hauteur, même de manière ponctuelle.

Pré-requis

Savoir communiquer en français.

Objectifs pédagogiques

Identifier les risques de chute selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser. Maîtriser les règles de sécurité aux accès, travaux et déplacement en hauteur. Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle). Utiliser des EPI.

Description / Contenu

Formation théorique :
LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Sensibilisation aux chutes en hauteur Principes généraux de prévention Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur Les différents acteurs Responsabilité civile et pénales – Jurisprudences

DISPOSITIFS DE PROTECTION COLLECTIVE

Les différents types de protections collectives Les moyens d'accès (échelle, passerelle, plateforme, échafaudage) Critères de choix Evaluation des risques d'utilisation en fonction des moyens d'accès Rappel des consignes de sécurité en fonction des moyens d'accès

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur selon le chantier : Harnais/Antichutes/Ancrages Critères de choix Conséquences d'une chute avec harnais Composants d'un système d'arrêt de chutes Les casques

LES EPI SPECIFIQUES

Garde-corps Travail sur pylône Travaux sur toiture Travaux sur corde

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Formation pratique :



Balisage du chantier et protection Utilisation des EPI : Port du harnais Sensibilisation à la conduite à tenir en cas de suspension accidentelle dans le harnais Mise en situation selon les équipements disponibles sur site.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel.
Démonstrations pratiques commentées.s.

Moyens et supports pédagogiques

Exposés technologiques illustrés par des moyens audiovisuels.
Exercice selon les équipements mis à disposition sur site.

Modalités d'évaluation et de suivi

Attestation de formation / Evaluation théorique et pratique.

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi...

Nous avons des sessions mensuelles selon places disponibles. Le calendrier est consultable en ligne : <https://www.impact-formation.fr/>

Tarif

Selon devis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de consulter au préalable notre référent handicap, pour échanger sur les besoins d'adaptation de la formation : referent.handicap@impact-consulting.fr

Compétences et débouchés

Non applicable